

Depuis 2016, sur le territoire de la métropole de Montpellier, la Plateforme Clause Sociale permet de faciliter l'accès à l'emploi grâce à la commande publique et privée. Les entreprises répondant à ces marchés se doivent donc de respecter les clauses sociales. Elles s'engagent notamment à réserver des heures de travail pour les personnes éloignées de l'emploi.

Une équipe dédiée facilite la mise en application de ce dispositif dans les marchés des principaux maîtres d'ouvrage intervenant sur le territoire.

Lors de la mise en place de leur Spaser (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables), la Ville et la Métropole de Montpellier se sont fortement engagées, tous leurs marchés passent ainsi par la Plateforme Clause Sociale, véritable levier d'insertion.

LA PLATEFORME EN CHIFFRES

39 MAÎTRES D'OUVRAGE ont signé une Convention de Coopération afin de s'engager dans l'Achat Responsable



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier Cedex 2
04 67 13 60 00

50 ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION ont signé une Convention de Partenariat afin de travailler en étroite collaboration sur le sujet de la Clause Sociale

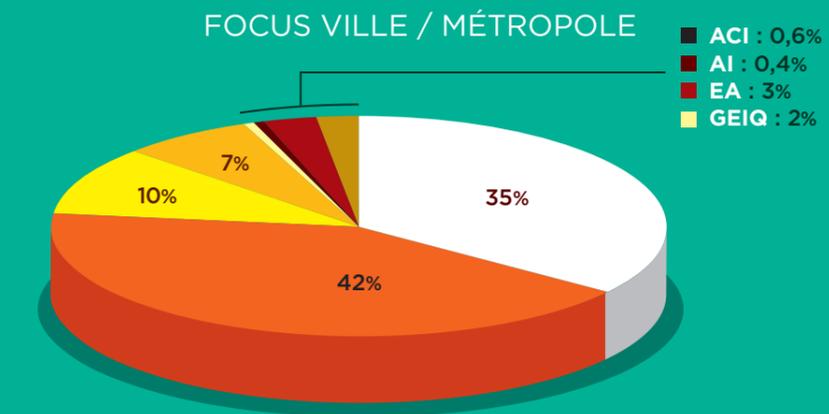
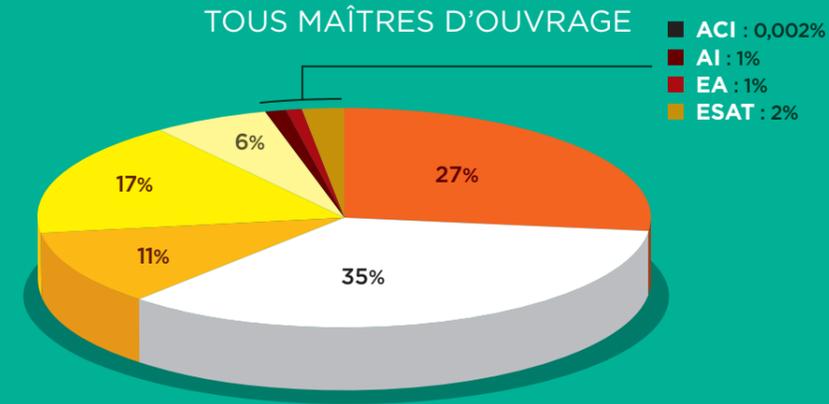
PÔLE ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
Service Emploi et Transformation
Responsable (ETRe)
Plateforme Clause Sociale
04 67 13 48 47

Ce bilan présente les résultats de l'ensemble des marchés accompagnés et fait un focus sur ceux de la Ville et la Métropole de Montpellier

entreprendre-montpellier.com

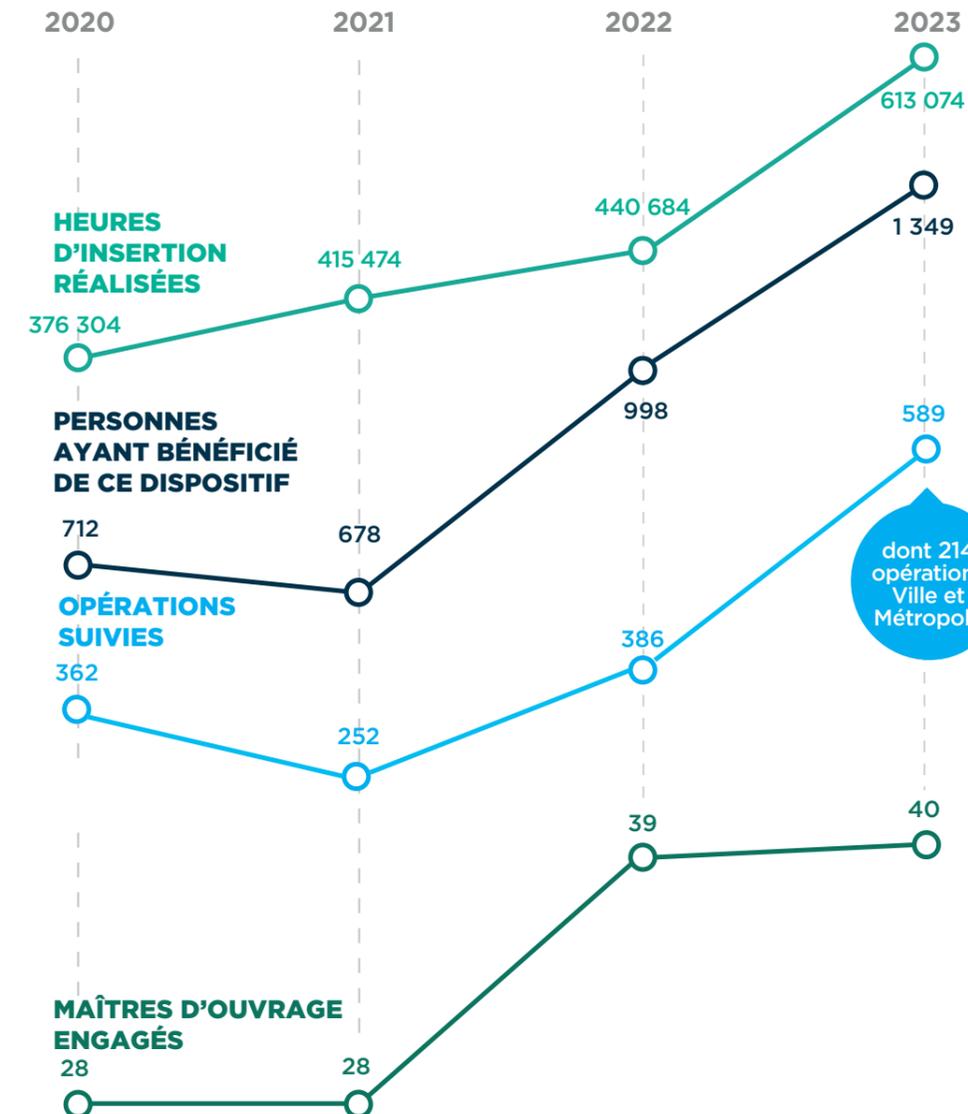


RÉPARTITION DES HEURES PAR MODALITÉ D'EMBAUCHE



- ACI : Atelier Chantier Insertion
- AI : Association Intermédiaire
- EA : Entreprise Adaptée
- EI : Entreprise d'Insertion
- ED : Embauche directe (CDD/CDI)
- ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- ETT : Entreprise de Travail Temporaire
- ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
- GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

CHIFFRES CLÉS DE LA PLATEFORME CLAUSE SOCIALE



BILAN 2023

PLATEFORME CLAUSE SOCIALE



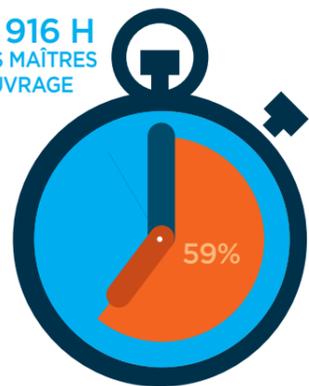
Conception : coudouy-illustrateur.com ©Montpellier Méditerranée Métropole - 06/2024

RÉPARTITION DES HEURES RÉALISÉES PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

613 074 HEURES

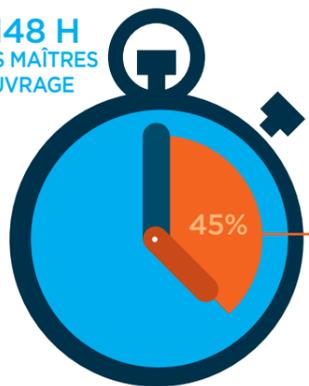
DONT 31 096 HEURES DE FORMATION

250 916 H AUTRES MAÎTRES D'OUVRAGE



AVEC 363 158 H POUR LA VILLE ET LA MÉTROPOLE

17 148 H AUTRES MAÎTRES D'OUVRAGE



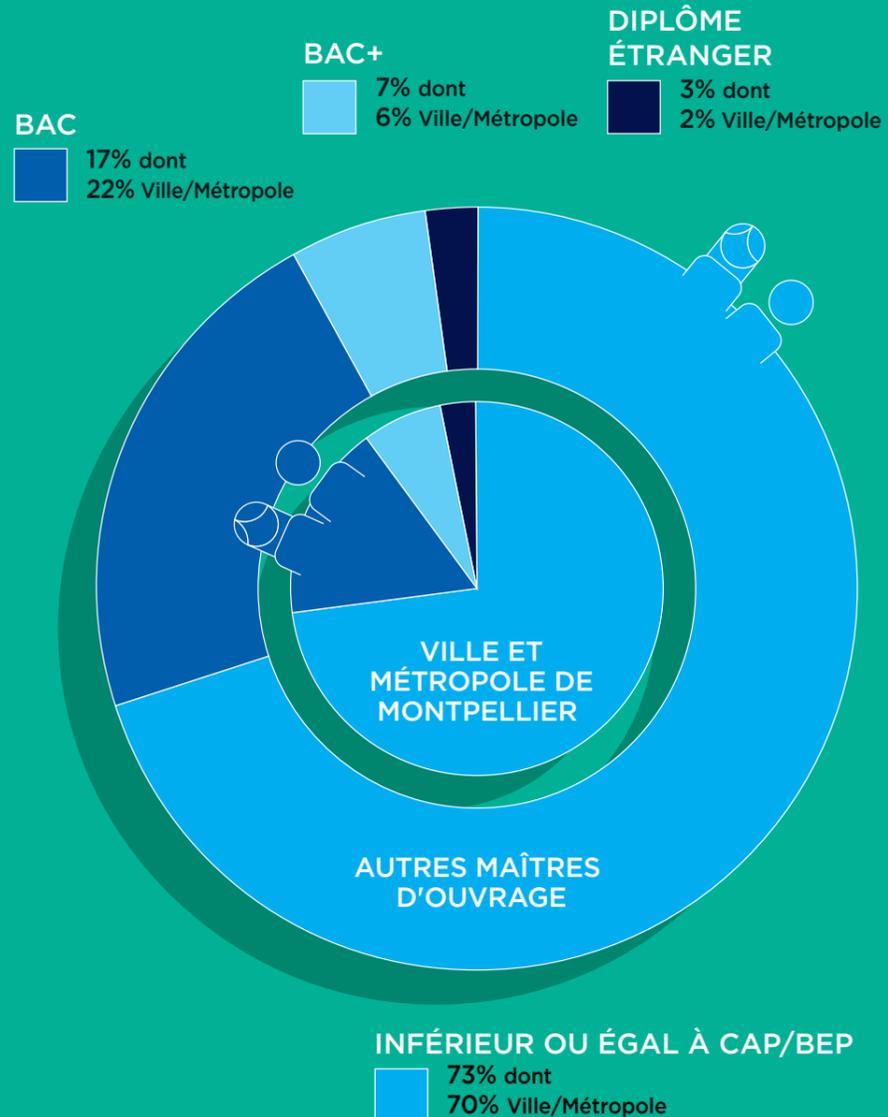
AVEC 13 948 H POUR LA VILLE ET LA MÉTROPOLE

NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 349 TOTAL DES MAÎTRES D'OUVRAGE



NIVEAU DE FORMATION DES PARTICIPANTS



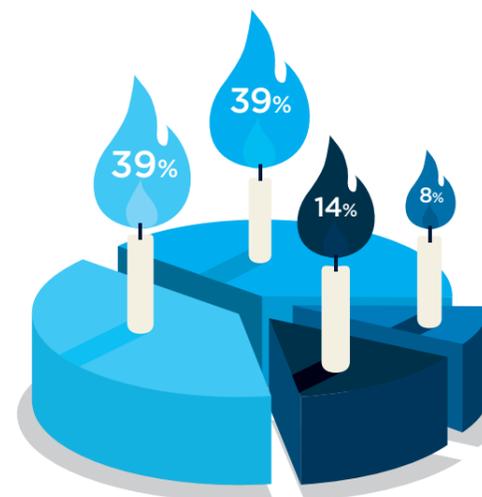
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PARTICIPANTS

509 PERSONNES issues des Quartiers Politique de la Ville (QPV) réalisent 210 838 HEURES dont

411 PERSONNES des QPV Montpellier qui ont réalisé 177 907 HEURES totales



TRANCHE D'ÂGE



Moins de 26 ans : 529 PERSONNES dont 318 Ville et Métropole
 26 à 44 ans : 519 PERSONNES dont 272 Ville et Métropole
 45 à 49 ans : 107 PERSONNES dont 52 Ville et Métropole
 50 ans et + : 194 PERSONNES dont 86 Ville et Métropole
 A noter : en 2023 : 61 personnes de +60 ans et 13 personnes retraitées

SEXE

♂ 1 070
 ♀ 279

79% 21% de femmes ont réalisé 18% des heures

ENTREPRISES CONCERNÉES

582 ENTREPRISES SUIVIES EN 2022

42% SONT DES ENTREPRISES DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

27% SONT DES ENTREPRISES DE MOINS DE 9 SALARIÉS

ET AUSSI...

78 travailleurs handicapés et 4 marché réservé EAESAT suivis

61% de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois à Pôle Emploi

11% de personnes au RSA

35 opérations de prestations intellectuelles pour 27 047 H de travail prévues 17 487 H déjà réalisées, soit 65%

36 entreprises ont été accompagnées dans le cadre d'une démarche de progrès

14 marchés réservés SIAE*

*Structure d'Insertion par l'Activité Économique